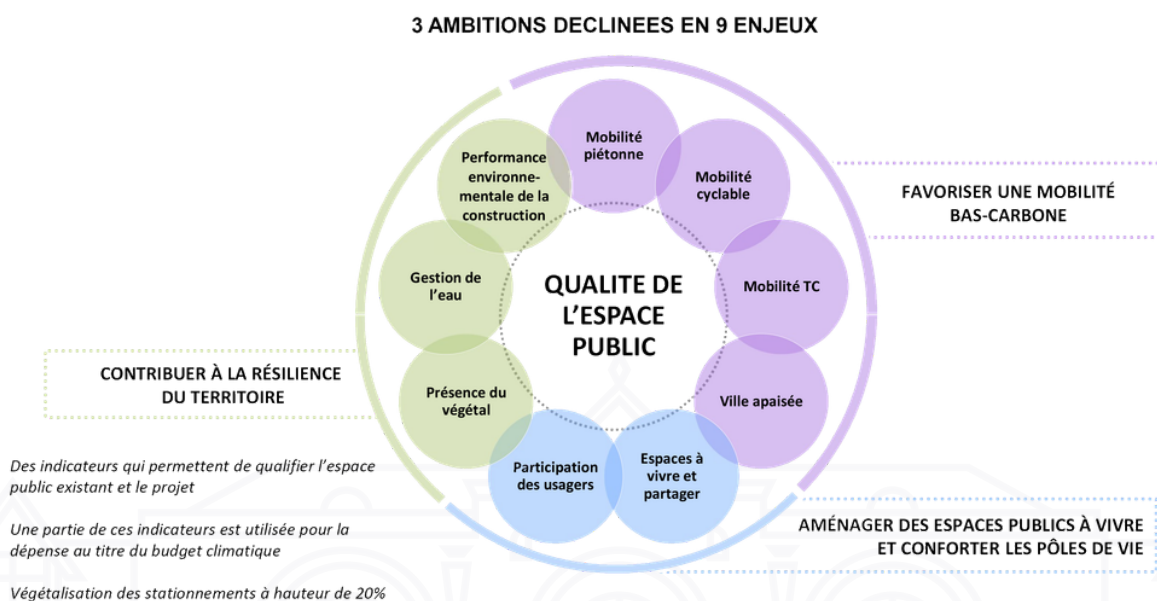


Mardi 09 juin 2026

Aménagements de voirie et de sécurisation : Rues Léon Blum, Gambetta et du Cimetière

Dans le cadre de son programme de requalification urbaine « Cœur de Ville », la municipalité de Provin a tenu une réunion publique d'information le 1er juin 2026. L'objectif était de présenter aux administrés la nature et le calendrier des aménagements planifiés pour les rues Léon Blum, Gambetta et du Cimetière.



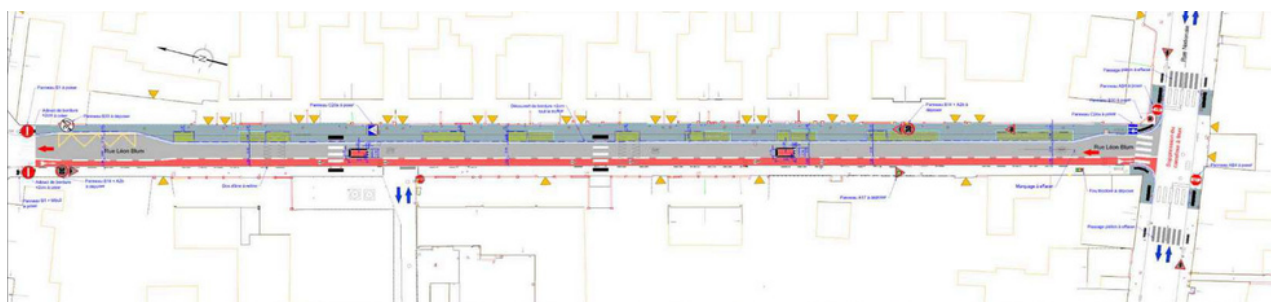
Ce projet global répond à plusieurs priorités communales :

- **Sécurité routière** : Sécuriser prioritairement les abords des établissements scolaires et réduire la vitesse des véhicules motorisés.
- **Mobilités douces** : Favoriser et encourager les déplacements à pied et à vélo.
- **Environnement** : Renforcer la végétalisation des espaces publics et intégrer des dispositifs d'infiltration pour une gestion durable des eaux pluviales.
- **Cadre de vie** : Adapter l'espace public aux usages quotidiens des riverains. Vous trouverez ci-après la synthèse technique des interventions par secteur ainsi que les modalités pratiques d'organisation des chantiers.

1. Secteur Rue Léon Blum

Évolutions de structure et de circulation

- **Régulation du trafic** : Passage de la rue en Zone 30 et mise en sens unique de circulation automobile sur la section comprise entre la rue Nationale et la rue Jean-Baptiste Lebas.
- **Mobilités actives** : Maintien de la circulation des cycles dans les deux directions grâce à l'instauration d'un double sens cyclable.
- **Sécurité d'intersection** : Suppression définitive du carrefour à feux tricolores à l'intersection des rues Nationale et Léon Blum, et mise en place d'un régime de priorité par panneaux stop.



Travaux de voirie et aménagements paysagers

- Réfection complète de la structure de la chaussée.
- Réfection du trottoir (côté pair).
- Installation de deux coussins berlinois pour la modération de la vitesse.
- Réorganisation des aires de stationnement avec la création de 9 places longitudinales.
- Création de 8 fosses végétalisées permettant l'intégration de nouvelles plantations et l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

Calendrier prévisionnel

Travaux de voirie : Du 6 juillet au 28 août 2026.

Signalisation : À partir du 31 août 2026.

Dispositions de circulation durant le chantier

Fermeture de voie : La rue sera barrée à la circulation entre la rue Nationale et la rue Jean-Baptiste Lebas. Une déviation réglementaire sera mise en place pour les usagers en transit.

Régime résidentiel : Le stationnement sera temporairement supprimé dans la zone de chantier. Toutefois, l'accès des riverains à leurs habitations restera garanti quotidiennement de **17h30 à 07h00**.

2. Secteur Rue Gambetta et Rue du Cimetière

Évolutions de structure et de circulation

- **Sécurisation scolaire** : Création d'une Zone de rencontre rue du Cimetière, spécifiquement configurée aux abords de l'école Notre-Dame.
- **Modération de vitesse** : Passage de la rue Gambetta en Zone 30.
- **Mobilités actives** : Implantation d'un double sens cyclable sur la rue Gambetta.

Travaux de voirie et aménagements paysagers

- Réaménagement complet et mise aux normes du parvis de l'école Notre-Dame, des trottoirs et de la chaussée.
- Reprise structurelle du plateau surélevé situé au carrefour Gambetta / Cimetière et installation de trois coussins berlinois.
- Création et réorganisation d'aires de stationnement éco-responsables en pavés drainants, réparties comme suit : **5 places** rue du Cimetière (dont 1 place PMR) / **10 places** rue Gambetta (dont 1 place PMR) / **10 places** au Square Georges Brassens.



Calendrier prévisionnel

Afin de minimiser l'impact sur les riverains et l'activité scolaire, le chantier est sectorisé en trois phases successives :

Phase 1 (Fin juin à juillet)

Rue Gambetta (section Square Georges Brassens vers la rue du Cimetière).

Phase 2 (Août)

Rue du Cimetière et parvis de l'école Notre-Dame.

Phase 3 (Mi-août à fin septembre)

Rue du Cimetière et parvis de l'école Notre-Dame.

Signalisation définitive : Réalisation à partir du 25 septembre 2026.

Dispositions de circulation durant le chantier

Fermeture de voie : Les portions de routes concernées seront barrées selon l'avancement des phases de chantier. Des déviations locales seront formalisées.

Régime résidentiel : Les zones de stationnement seront neutralisées pendant les interventions. L'accès des riverains à leurs propriétés sera maintenu chaque jour entre **17h30 à 07h00**.

3. Synthèse des dispositions générales

Nature du projet	Sécurisation des écoles Développement des axes cyclables Apaisement général du trafic Gestion environnementale des eaux pluviales
Impacts principaux sur l'espace public	Fermetures de voies temporaires par phases Neutralisation du stationnement en zone de travaux Maintien des accès riverains sur créneaux horaires fixes (17h30-07h00)
Période d'exécution	Fin juin à fin septembre 2026

La municipalité de Provin remercie par avance l'ensemble des riverains et des usagers pour leur civisme et leur compréhension face aux désagréments temporaires indispensables à la modernisation de nos infrastructures publiques.

Consultez les supports de présentation de la réunion du Projet Cœur de Ville (rues Léon Blum et Gambetta, 1er juin 2026) sur le site de la Ville en scannant ce QR code :

